

De : caroline andrieux <croll_in@hotmail.com>
Objet : **résidences croisées France/Québec- résultat**
Date : 22 décembre 2009 22:28:56 HNEC
À : caroline andrieux <croll_in@hotmail.com>
1 pièce jointe, 931 Ko

Bonjour,

Afin de vous informer rapidement, nous vous enverrons uniquement cette réponse par courrier électronique. Si malgré tout vous souhaitez obtenir un originale de la lettre, veuillez s'il vous plaît m'en informer.

Le Lauréat est affiché en ligne sur notre site Internet depuis dimanche dernier www.fonderiedarling.org/alaune.html

Pour ceux qui ont joint une enveloppe préaffranchie, vous recevrez dans les prochains jours votre dossier par la poste. À moins d'avis contraire, nous disposerons des autres dossiers.

Joyeuses Fêtes!

Get a great deal on Windows 7 and see how it works the way you want. [See the Windows 7 offers now.](#)



Paris, le 22 décembre 2009,

Chère Candidate, Cher Candidat,

La Fonderie Darling poursuit comme chaque année, et ce depuis 14 ans, son programme de Résidences Croisées entre la France et le Québec.

Grâce au soutien financier du Ministère de la Culture et de la Communication – Département des affaires européennes et internationales - du gouvernement Français, du Ministère de la Culture, de la Communication et de la Condition Féminine du gouvernement Québécois, de l'Ambassade du Canada à Paris et du Consulat Général de France à Montréal, 2 artistes québécois et un artiste français auront le privilège en 2010 de faire le voyage outre-Atlantique en terre francophone.

Vous avez été très nombreux à manifester votre intérêt pour cette résidence et nous vous en remercions vivement.

Le choix du lauréat français a été difficile pour le jury, les 117 propositions étaient dans l'ensemble d'un bon niveau, en provenance de nombreuses régions de France (de l'étranger pour quelques unes), témoignant d'une participation équilibrée d'hommes et de femmes.

Le comité de programmation 2010 s'est réuni à Paris, les 16 & 17 décembre derniers, afin d'examiner en détail chacun des dossiers. Il était composé de 4 professionnels de l'art :

- Nicolas Bourriaud, critique d'art et commissaire indépendant,
- Jean-Marc Prévost, inspecteur à la création au Ministère de la Culture et de la Communication du

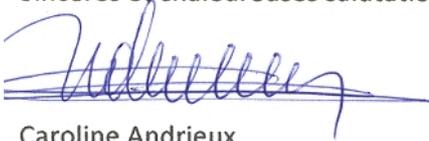
gouvernement Français,
- Virginie Pringuet, commissaire indépendante,
- Caroline Andrieux, directrice artistique de la Fonderie Darling

Après lecture et visualisation du dossier présenté et bien que nous n'ayons pas retenu votre candidature, vous avez été évalué parmi les 25 meilleures candidatures.

La clarté, la qualité des textes et l'impact du matériel fourni, ont été les clés de l'accessibilité à une meilleure compréhension des travaux. N'hésitez pas à me contacter pour toutes questions ou précisions concernant l'évaluation de votre dossier et nous vous invitons à éventuellement postuler à nouveau l'année prochaine.

Vous souhaitant bonne continuation et succès, je vous remercie infiniment de l'intérêt que vous portez aux programmes de notre Centre d'Art et vous souhaite une inspirante année 2010 !

Sincères et chaleureuses salutations,



Caroline Andrieux
Fondatrice et directrice artistique